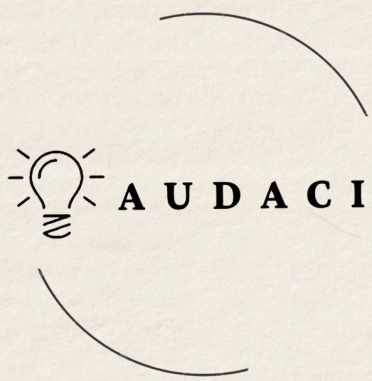




Guide pour changer de job en toute sécurité

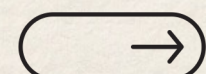
Démission-reconversion, PTP,
Bilans de compétences et autres
dispositifs... pour sécuriser sa
transition de carrière !

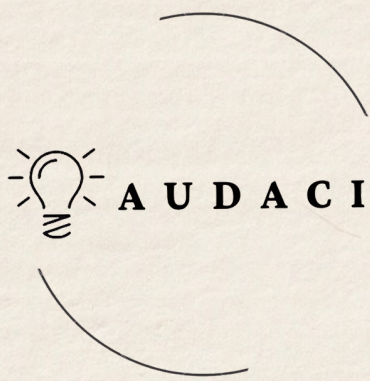


Vous voulez quitter votre poste,
mais vous avez peur de perdre votre salaire,
vos droits ou de faire une erreur ?

C'est normal. Beaucoup de personnes
restent bloqués faute d'information.

Pourtant, il existe plusieurs solutions
pour changer de voie prudemment,
parfois avec chômage, maintien de
rémunération et/ou financement.





1. La rupture conventionnelle

Souvent la première piste à explorer
C'est un accord amiable entre vous et votre employeur pour
mettre fin au CDI.

Ce qu'elle permet :

- indemnité spécifique de rupture
- ouverture possible des droits chômage
- départ plus serein qu'une démission classique

À savoir :

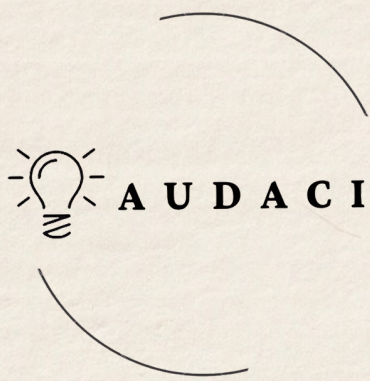
- l'employeur peut refuser
 - elle se négocie
- elle suppose un dialogue constructif

👉 C'est souvent la solution la plus simple si acceptée

Liens utiles :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19030>

<https://www.nouvelleviepro.fr/info/rupture-conventionnelle>



2. Démission-Reconversion

Si la rupture conventionnelle est refusée, ce dispositif permet de démissionner pour un projet de reconversion ou de création d'entreprise tout en ouvrant des droits chômage.

Conditions principales

- Être en CDI de droit privé
- Justifier de 5 années d'activité salariée continue
- Présenter un projet réel et sérieux validé avant la démission

Étapes

1. Rencontrer un CEP (Apec...)
2. Déposer un dossier chez Transitions Pro
3. Obtenir un accord
4. Démissionner
5. S'inscrire à France Travail

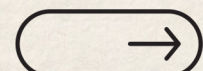
Délais

A minima 3 mois

Liens utiles :

<https://demission-reconversion.gouv.fr/>

<https://www.transitionspro.fr/>



3. Le Projet de Transition Professionnelle (PTP)

Se reconvertir en restant salarié

Le PTP permet de suivre une formation certifiante pour changer de métier, avec un congé spécifique.

Selon les situations, la rémunération peut être maintenue

Conditions principales :

- 24 mois d'activité salariée
- dont 12 mois dans l'entreprise actuelle

L'employeur peut-il refuser ?

Il ne décide pas du financement, mais peut parfois reporter temporairement le départ selon les contraintes d'activité.

Délais

Souvent 3 à 6 mois entre le projet et l'entrée en formation.

👉 Ce dispositif est puissant, mais les délais et conditions nécessitent d'anticiper.

Liens officiels :

<https://www.transitionspro.fr/>

<https://www.service-public.fr/>

4. La période de reconversion

Monter en compétences ou changer de métier sans démissionner grâce à ce nouveau dispositif destiné aux salariés.

Cela peut permettre de :

- suivre une formation certifiante
- évoluer vers un nouveau poste en interne ou externe
- alterner emploi et formation

Ce que cela permet :

- garder votre contrat de travail
- conserver votre rémunération
- préparer une reconversion sécurisée

Conditions

- être salarié du secteur privé
- accord de l'employeur requis

Liens utiles :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F13516>

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/la-periode-de-reconversion>

5. Le bilan de compétences (CPF)

Le dispositif le plus logique pour commencer
Avant de démissionner, négocier ou financer une formation,
il faut savoir où aller.

Le bilan de compétences permet de :

- clarifier votre vraie direction
- identifier vos compétences transférables
 - trouver des pistes réalistes
 - sécuriser votre projet
- préparer un dossier solide une rupture conventionnelle, la démission-reconversion, le PTP etc.

👉 C'est souvent le point de départ le plus stratégique, car il permet d'anticiper la suite au lieu de partir dans le flou.

Et bonne nouvelle :

Le bilan de compétences peut être financé via votre CPF (sans toucher à vos économies)

Lien officiel :

<https://www.moncompteformation.gouv.fr/>



Les erreurs les plus fréquentes quand on veut changer de job

Beaucoup de personnes connaissent les dispositifs...
mais font des choix qui compliquent leur transition.

Les erreurs les plus fréquentes :

- Démissionner sans projet clair
- Attendre trop longtemps et s'épuiser
- Choisir une formation sans stratégie
- Penser que les dispositifs sont automatiques
- Ne pas anticiper les délais et conditions

👉 Ce n'est pas le manque de dispositifs qui bloque,
c'est souvent le manque de préparation et de stratégie.

D'où l'importance de se faire accompagner pour faire
les bons choix au bon moment !

Vous voulez savoir quelle est la meilleure stratégie pour vous ?

J'accompagne toutes les personnes en questionnement professionnel : salariés, chômeurs, indépendants

👉 J'ai accompagné plus de 1000 personnes dans leurs choix !

Mon bilan de compétences est finançable via le CPF !

Grace à cet accompagnement personnalisé vous pourrez :

- trouver votre voie
- bâtir un projet réaliste
- préparer un dossier solide
- reprendre confiance
- passer à l'action (CV, réseau, entretiens...)

👉 Je vous propose un échange gratuit pour faire le point sur votre situation et vos options

👉 Prenez un rendez-vous gratuit et sans engagement ici :

www.audaci-coaching.com

Changer de job est possible. Le faire bien préparé change tout.